|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Puces des Couturières -Règlement 2025** |  |

1. **Le marché aux puces des couturières est exclusivement réservé aux particuliers**

qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, la broderie : boutons, fils, tissus, laine, kits, machines à coudre, patrons, revues, livres, mercerie ancienne, fournitures diverses…

**2.Prix de l’emplacement :**

Une table (180\*75 cm) et une chaise quatorze Euros (14 €)

**3.Produits mis en vente :**

Toute matière première, matériel de couture, tricot, crochet ,… toutes publications (revues ou livres) en lien avec les la couture, le tricot, le crochet, …..

**Aucune réalisation n’est admise à la vente.**

4.**Réservation :**

-L'inscription et le paiement se font en ligne sur le site de C’Riedi, au plus tard le 1er septembre 2025.

**-Un chèque de caution de 30 €, au nom de C’Riedi sera demandé lors de l’arrivée, rendu au départ, sauf en cas de détérioration du matériel mis à disposition par la ville de Riedisheim, d’invendus non repris et/ ou de stand rendu sale.**

1. **Annulation :**

**Les inscriptions sont fermes, définitives et non remboursables.**

En cas d’annulation de la manifestation par l’organisateur : le règlement de l’emplacement sera intégralement restitué.

1. **Emplacement :**

-L’attribution des emplacements se fera dans l’ordre d’arrivée des réservations, sous réserve des disponibilités. Aucune modification des emplacements attribués ne sera acceptée. Chaque emplacement devra être débarrassé de tout déchet et rendu tel que trouvé.

-Rien ne pourra être accroché sur les murs.

 **Chaque participant prend entièrement en charge l’organisation matérielle de son stand.**

1. **Installation et remballage :**

L’installation se fera à partir de 8h jusqu’à 9h30 le dimanche 5 octobre 2025.

Les voitures seront stationnées sur le parking de l’Aronde – 20 rue d’Alsace-68400 RIEDISHEIM

Fermeture des portes au public à 17 heures.

**Aucun remballage possible, avant la fermeture des portes au public.**

 **5. Durée de conservation des copies de cartes d’identités :**

Les informations recueillies dans le cadre de COUTUR'RIED sont enregistrées par C'RIEDI pour la gestion des inscriptions à l'événement prévu le 28 septembre 2025. Elles sont utilisées uniquement dans ce cadre et ne seront ni vendues, ni transmises à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter : info@criedi.fr. En validant votre inscription, vous consentez à ce que vos données soient utilisées dans le cadre de l'organisation de l’événement.

1. **Assurance :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, accident, vandalisme, intempéries et cas de forces majeures. Les exposants renoncent expressément à exercer tout recours envers l’organisation ainsi que le propriétaire du site, pour tout dommage (matériel, immatériel, corporel).

1. **Acceptation du règlement :**

Le présent règlement est accepté et signé par chaque participant.

***Pour rappel : la législation autorise les particuliers à participer, aux ventes au déballage (marché aux puces) ; deux fois par an au plus.***

**Lu et approuvé (à écrire à la main) : ……………………………**

**Le : ………………………………………………2025, à : ………………………………………. Signature de l’exposant :**